



SNUDI FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Écoles
FORCE OUVRIERE de l'Enseignement Public

Syndicat départemental de l'Isère

Évaluations CP/CE1 : où en est-on ?

Rappel

L'intersyndicale (SNUDI FO, SNUipp FSU, PAS, SE UNSA, SGEN CFTD, SUD, CGT Éducation, CNT) a été reçue par la DASEN fin septembre.

Aux questions posées la DASEN n'a pas été en mesure de citer un texte réglementaire rendant obligatoire ces évaluations et a indiqué qu'aucune sanction ne sera infligée aux collègues qui n'auront pas fait passer tout ou partie de ces évaluations.

Que disent les collègues ?

- le nombre d'heures passées pour corriger et saisir les données était considérable,
- de nombreuses difficultés techniques rencontrées,
- des listes entières d'élèves disparues du site des saisies sur la plate-forme Amazon, et donc pas de résultats,
- des erreurs de réception de malgré la saisie correcte, des bugs répétés faussant ainsi les résultats obtenus,
- des exercices inadaptés, longs, inutiles et stressants pour tous,
- des résultats inexploitablement,
- ... et cette liste n'est pas exhaustive !

Déjà le 20 septembre, le SNUDI FO, la CGT Éducation et SUD Éducation ont demandé au ministre de suspendre ces évaluations : « *Ces évaluations nationales ne répondent pas ni au besoin des élèves, ni à une évaluation efficiente des élèves, ni à la prise en compte de la nécessaire relation enseignant/élève, ni au respect de la liberté pédagogique de nos collègues. (...)* »

Nous souhaitons rappeler que dans la Fonction Publique, toute mesure nécessite une déclinaison réglementaire d'application en l'absence de laquelle les agents ne peuvent être inquiétés et/ou soumis aux pressions hiérarchiques ».

De nombreux collègues ont déjà exprimé ces constats auprès de leur IEN lors de réunions diverses.

La généralisation des évaluations nationales des élèves (CP/CE1, 6ème et 2nd) est en lien avec la création au 1^{er} trimestre 2019 d'une agence nationale de l'évaluation « **pour assurer une évaluation régulière et transparente des établissements scolaires** ». Pour le SNUDI FO il s'agit de mettre en place un pilotage des établissements et des personnels par les résultats !

C'est pourquoi ce dispositif doit être retiré.

**Le SNUDI FO invite les collègues à s'adresser au syndicat
pour toute question ou difficulté.**

Le SNUDI FO rappelle que les prochaines évaluations en février 2019 pour les CP ne sont toujours pas obligatoires même si celles de septembre ont été réalisées et que les nombreuses réunions organisées autour de ce dispositif ne peuvent être imposées.